

# AG 18 mars 2017 - Appel à candidatures

En vue de notre prochaine Assemblée générale, l'association est à la recherche des personnes suivantes :

- *Un(e) Président(e) du Conseil fédéral ;*
- *Un maximum de trois administratrices / administrateurs (dont au moins deux de - de 35 ans) ;*
- *Un maximum de trois conseillers/conseillères au Conseil d'Arbitrage ;*
- *Deux vérificateurs aux comptes.*

Pour toute information, n'hésite pas à contacter le Conseil d'Administration (via l'adresse e-mail : [ca@sgp.be](mailto:ca@sgp.be)) pour le vendredi 3 mars 2017 au plus tard, afin de laisser un peu de temps disponible pour un contact ou une rencontre.

Le Conseil d'Administration proposera au vote, pour chaque fonction, le ou les candidats lors de l'Assemblée générale du 18 mars 2017.

La présence des candidats lors de l'Assemblée générale des Scouts et Guides Pluralistes le 18 mars 2017 est vivement souhaitée. Un temps de présentation des différentes candidatures est prévu.

## 1) Appel à candidature : Président(e) du Conseil Fédéral

Le Mouvement est à la recherche d'un(e) Président(e) fédéral(e) pour mener à bien sa mission : développer le Scoutisme pluraliste. La durée du mandat est de trois ans, renouvelable.

### I. Missions principales

- Le Président fédéral organise et coordonne la représentation du Mouvement et de l'ASBL dans la sphère jeunesse, politique et extrascolaire belge, ainsi que dans les structures du scoutisme européen et mondial.
- Le Président fédéral préside le Conseil Fédéral qui constitue l'organe exécutif de la politique du Mouvement et qui en coordonne le plan d'action. Il organise et supervise les travaux des groupes de travail et de l'Équipe Fédérale qui dépendent directement du Conseil Fédéral. Il en organise les convocations, les rapports et le suivi des décisions prises.
- Le Président fédéral organise la mise en place des animateurs fédéraux et des Cadres. Il organise la détection et la sélection des personnes en fonction des profils définis et recherchés par le Conseil Fédéral.
- Le Président fédéral organise en coordination avec le Président du Conseil d'Administration le bon fonctionnement des organes statutaires de l'association. Le Président fédéral et le Président du Conseil d'Administration veillent au bon fonctionnement et à l'organisation des Conseils fédéraux, des Conseils d'Administration et des Assemblées générales.

### II. Profil recherché

La candidate, le candidat,

- a une bonne connaissance du Scoutisme pluraliste (les valeurs, le programme des jeunes, les réalités de terrain) ;
- a de bonnes capacités relationnelles ;
- a une expérience de la gestion d'équipe ;
- a des facilités de communication ;
- est à l'aise avec la délégation de tâches à ses collaborateurs ;
- a au moins 21 ans et une expérience probante dans l'animation chez les scouts pluralistes ;
- une expérience du fonctionnement et des dossiers du Conseil Fédéral est un atout.

### III. Soutien à la mission

Le Président fédéral est soutenu par :

- Le Secrétaire fédéral, qui agit en duo avec lui (organisation du Siège fédéral en fonction des priorités du Mouvement, soutien direct et quotidien à l'action du Président, etc.) ;
- L'Équipe fédérale, composée d'Animateurs fédéraux chargés de dossiers (développement durable, programme des jeunes, ressources humaines, etc.) ;
- L'Équipe de permanents, orientée vers les secteurs formation, International, Soutien aux Unités et aux Cadres, communication, administration générale, etc. ;
- le Conseiller fédéral (apport d'une réflexion globale sur les dossiers de fonds et d'un recul par rapport aux événements, prise en charge des dossiers pédagogiques).

### IV. Impact sur les compétences personnelles

Le mandat permet au Président fédéral de développer ses compétences relativement à :

- la gestion d'équipe et de réunions ;
- la gestion de ressources adultes ;
- la planification et la gestion de projets ;
- l'approfondissement des aspects financiers d'une ASBL et de ses projets ;
- la défense du Mouvement au sein des organes officiels scouts et non-scouts ;
- la pratique des aspects institutionnels liés à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### V. Procédure

La candidature est à envoyer **pour le 3 mars au plus tard** à l'adresse mail [ca@sgp.be](mailto:ca@sgp.be) en vue d'une rencontre préliminaire.

Cette candidature comportera au moins :

- Un curriculum vitae scout
- Une lettre de motivation

Pour toute question ou précision, contacter Francois JACQUEMIN (Président du CA - francois@sgp.be).

## 2) Appel à candidatures pour le Conseil d'Administration

Lors de la prochaine Assemblée générale de notre association, nous allons procéder à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration des Scouts et Guides Pluralistes.

Devenir administratrice ou administrateur de l'asbl Scouts et Guides pluralistes de Belgique, c'est plonger dans le cœur structurel de l'association. Le Conseil d'Administration gère en effet le fonctionnement de l'association, mobilise et développe des ressources pour permettre au Mouvement d'atteindre ses objectifs.

Intégrer le Conseil d'Administration des Scouts et Guides Pluralistes, c'est une opportunité exceptionnelle de participer activement au comité de direction d'une asbl. C'est profiter d'une expérience enrichissante souvent réservée, dans la société actuelle, aux plus expérimentés.

C'est aussi, et avant tout, contribuer à faire évoluer notre Mouvement et ses projets pour les jeunes.

Au sein du Conseil d'Administration, chacun exerce sa responsabilité légale jusqu'à la décharge de l'Assemblée Générale. Chaque administrateur gère surtout un dossier spécifique en rapport avec ses propres compétences ou celles qu'il souhaite acquérir.

Pour cette mission, l'administrateur est soutenu par un ou plusieurs autres membres de l'équipe afin de partager au maximum les connaissances, tant dans l'intérêt de l'administrateur que dans celui du Mouvement.

- *Quatre administratrices/administrateurs (dont au moins deux de - de 35 ans)*

Pour d'importants projets à venir, le Conseil d'Administration est à la recherche de compétences et/ou affinités en architecture, en droit (social/fiscal/commercial/du travail/des entreprises/etc), en gestion des ressources humaines et management, en construction/rénovation, en comptabilité, en sylviculture, en gestion de projets, en organisation d'événements, etc.

En tant que Mouvement de jeunesse, notre Conseil d'Administration doit, d'un point de vue légal, être composé à deux tiers de personnes de moins de 35 ans, d'où l'importance d'un renouvellement continu de ses membres.

NB : Le mandat d'administratrice/administrateur a une durée prévue de 3 ans. Toutefois, des accommodements sont possibles pour les candidat(e)s motivé(e)s, en fonction des circonstances personnelles.

### ***3) Appel à candidatures pour le Conseil d'Arbitrage***

- *Trois Conseillers/Conseillères au Conseil d'Arbitrage*

Le Conseil d'Arbitrage a pour mission de régler, de manière collégiale, tous les conflits qui dépendent de sa compétence lorsque toutes les possibilités de médiation ont échoué.

Le candidat au Conseil d'Arbitrage ne peut pas exercer d'autres mandats au sein du Mouvement. Il doit donc renoncer à tout autre mandat dès son élection et ne pas en prendre de nouveau.

La durée des mandats proposés est de trois ans.

Les candidatures pour le poste de Conseillers au Conseil d'Arbitrage sont à adresser par mail à [ca@sgp.be](mailto:ca@sgp.be) pour le 3 mars 2017 au plus tard.

### ***4) Appel à candidatures pour les vérificateurs aux comptes***

- *Deux vérificateurs aux comptes*

Conformément à l'article 16 des Statuts, l'Assemblée générale élit chaque année deux vérificateurs aux comptes.

Ils ont pour tâche, après la clôture de l'exercice comptable de l'année en cours, de contrôler l'exactitude des pièces comptables et de vérifier de manière générale la bonne tenue de la comptabilité de l'Association.